

BPA TPA

Brevet Professionnel Agricole

Travaux de la Production Animale

Niveau 3 – N° fiche RNCP 4891

Formation en Apprentissage



Comment s'inscrire ?

- nantes-terre-atlantique.fr
 - ypareo.julesrieffel.com
 - secrétariat du CFA
- ↳ 02.40.94.86.08
↳ cfa@nantes-terre-atlantique.fr

Quand s'inscrire ?

A partir de février 2024

Début de formation : septembre 2024

CFA Nantes Terre Atlantique Site Jules Rieffel

5 rue de la Syonnaière – CS 60117
44817 ST HERBLAIN



D'autres informations sur notre site Internet

Chiffres clés

Taux de réussite aux examens
juin 2023 : 83%

Taux d'insertion professionnelle
2021-2022 à 6 mois :
33% sont en emploi
50% poursuivent des études

Taux de satisfaction
2022-2023 : 83.3 %

APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

Certifié Qualiopi et Qualiformagri

Le titulaire du Brevet Professionnel Agricole en Travaux de la production animale :

- Prépare son travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant le respect de la sécurité et de l'environnement
- Participe ou effectue seul des travaux liés aux productions animales
- Met en œuvre des techniques et des opérations liées aux productions végétales
- Participe ou réalise seul des travaux d'aménagement et d'entretien sur l'exploitation
- Est amené à participer ou réaliser seul la préparation à la vente et ou la transformation d'un produit d'élevage
- Peut contribuer à la vente des produits de l'exploitation sur la ferme ou à l'extérieur

OBJECTIF DE FORMATION

Unités capitalisables générales

UC G1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

UC G2 : Mobiliser les connaissances relatives aux domaines civiques, sociaux et économiques

UC G3 : Mobiliser les connaissances pour mettre en œuvre les pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Unités capitalisables professionnelles

UC P4 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives au vivant et au comportement animal

UC P5 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives aux agroéquipements et aux installations des exploitations agricoles

UC P6 : Mettre en œuvre les opérations d'alimentation, les soins quotidiens et manipulations des animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

UC P7 : Mettre en œuvre les opérations liées aux travaux culturaux et à l'utilisation des surfaces fourragères dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

UC P8 : Réaliser l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

UCARE 1 : Pratiquer la traite

UCARE 2 : Réaliser la transformation d'un produit fermier

CONTENU DE LA FORMATION

UC G1 : Communication, Mathématiques, Informatiques

UC G2 : Connaissance de l'entreprise, droit du travail, gestion

UC G3 : Risques professionnels, impacts environnementaux

UC P4 : Biologie animale, comportement, anatomie, alimentation, agronomie, reproduction

UC P5 : Fonctionnement des engins à moteurs, règles de sécurité et risques dans l'usage des engins et outils.

UC P6 : Alimenter les animaux à l'auge en respectant les principes de sécurité et d'hygiène, les soins et de suivi du troupeau

UC P7 : Conduite du tracteur, conduite et gestion des prairies

UC P8 : Théorie, entretien du matériel

UCARE 1 : Polyculture élevage : La Traite



CONDITIONS D'ADMISSION

Etre âgé de 15 à 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH.

L'admission en formation BPA Travaux de la Production Animale se fait après la classe de 3ème du collège. Après passage de tests et entretien individuel, un dossier d'inscription vous est remis. L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

ADAPTATION DU PARCOURS DE FORMATION

Formation accessible aux personnes en situation de handicap reconnu ou non.

Un accompagnement spécifique est mis en place par notre référente handicap, et l'équipe pédagogique pour permettre la réussite du projet de formation.

Parcours individualisé possible selon diplômes, expériences et validations antérieures, construit à partir des conclusions des actions conduites lors des phases de recrutement et de positionnement

ORGANISATION DE LA FORMATION

Au Centre de Formation : 840 heures de formation sur 2 ans (12 semaines par an)

Chez le maître d'apprentissage : par alternance, environ 35 semaines par an, l'apprenti apprend les gestes professionnels du métier et acquiert de façon pratique les techniques de productions animales et végétales.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites ...

MODALITES D'ÉVALUATION-OBTENTION DU DIPLOME

Les compétences et connaissances seront évaluées au cours de situation pratiques, nécessitant un travail écrit et/ou une explication orale.

L'obtention du diplôme est validée par la réussite de toutes les Unités Capitalisables (UC), chaque UC peut être validée indépendamment. Chaque bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

TARIFS

Coût de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur.

Frais de gestion de 45 € à la charge de l'apprenti.

Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet

RÉMUNÉRATION

Minimum légal (le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel)

	15 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^{ème} année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

BP Responsable d'Entreprise Agricole, BP Conduite de Machines Agricoles

CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Centre de formation par apprentissage

Site Jules Rieffel

5 rue de la Syonnaière

CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN

Tél. : 02 40 94 86 08

cfa@nantes-terre-atlantique.fr

www.nantes-terre-atlantique.fr

Avec le soutien de

